

 19 JANVIER, 2021

# COMITÉ DES FINANCEMENTS ET PERFORMANCES

DÉCISION PAR APPROBATION TACITE

## DEMANDE D'APPROCHE EX ANTE POUR LE YÉMEN

Référence	Décision
<b>GPC/2021/01-01</b>	<b>Demande d'approche ex ante pour le Yémen</b> Le Comité des financements et performances, en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'administration approuve l'application de l'approche ex ante pour la part variable de l'ESPIG et du financement au titre du fonds à effet multiplicateur pour le Yémen.